



REPUBLIQUE FRANCAISE

Syndicat des Communes du Littoral Varois

Compte rendu de la réunion du Syndicat des Communes du Littoral Varois 8 novembre 2017 Le Castellet

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

Introduit la réunion. Et remercie l'ensemble des participants de leur présence

Madame Dominique Blanc – Adjointe au maire du Castellet

Présente la commune

Présentation de la nouvelle déléguée pour la ville de Bandol : Madame Jeanne Hecq

Monsieur Jacques Bompas – conseiller Maire du Lavandou

Ci-joint le compte rendu

Madame Raphaëlle le Guen – Adjointe au maire de la Seyne sur mer – Vice-présidente du SCLV
L'ANEL à la chance de voir les territoires ultra marins être présents aux congrès organisés sur la métropole, il est important de montrer que les élus peuvent venir chez eux.

L'île de la réunion à une force : trouver les moyens de faire financer leurs projets par les fonds européens.

Ils ne sont pas sûrs que leurs constructions soient assez solides pour supporter un cyclone de la force de celui que vient de subir les Antilles.

Doivent faire face à un réel problème d'immigration des Comores qui passent par Mayotte puis arrivent à la Réunion

Les requins : leur moyen de lutte est une mise en place de filets qui sont très onéreux. Nécessité de prendre exemple sur les pays devant lutter contre le même fléau comme l'Australie ou l'Afrique du sud.

L'économie locale périclité à cause des requins

Travail en aquaculture sur les thons, des cages existent pour protéger les thons des requins. Propose que les villes s'équipent pour que les gens se baignent dans les cages et soient protégés des requins

Cet équipement est peu onéreux et peut être installé sur de très grandes surfaces

Comité France Marine

Sous l'égide du LG mer ressemble à un doublon au conseil national des littoraux. Cette instance ne concerne que la partie économique.

Conseil national de la mer et des littoraux est un outil de consultation intéressant mais lourd en gestion et lent.

Monsieur Jean-Paul Ollivier – Maire de Roquebrune sur Argens

Séjour instructif – présence de deux ministres – visites ciblées mais pertinentes – surpris par les grands chantiers notamment la route autour de l'île.

A eu plusieurs échanges sur le projet de placer le cœur de l'île au patrimoine de l'Unesco au même titre que les roches de Roquebrune sur Argens.

Madame Dominique Blanc – Adjointe au maire du Castellet

Tous les projets de la Réunion sont financés à plus de 100% par les fonds Européens

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

Félicite la réussite de ce déplacement et envisage que le SCLV soit aussi bien représenté lors du prochain congrès de l'ANEL au Havre. Remercie également Jacques Bompas pour son implication et l'organisation des deux derniers déplacements (ANEL et Fort Lauderdale)

Lors d'une réunion organisée à la préfecture a été surpris de ne pas voir l'infra POLMAR terre pris en compte dans le plan infra polmar mis en place par la Marine Nationale. Le syndicat est la seule force opérationnelle existante pour le Var.

A insisté pour que les moyens du SCLV soient pris en compte

Premiers gestes si pollution :

- 1 Baliser, neutraliser, personne ne doit intervenir sur site / interdire la zone
- 2 évaluer la toxicité
- 3 interventions si possibles

Demande à toutes les communes de communiquer au secrétariat du syndicat deux contacts pour les élus et deux contacts de techniciens à prévenir en cas de pollution ainsi que les moyens dont dispose chaque commune

Submersion marine / PLU

Faire une prospective avec un cabinet d'étude et matérialiser sur plan les 2m NGF. Dans quelques mois parution de l'étude du BRGM qui discutent à la hausse les prospections.

Monsieur Patrice Amado – Adjoint au maire de Sainte Maxime

Doit-on prendre en compte les prospectives submersions pour les établissements de plage ?
Problème des permis dans les zones submersibles ?

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

L'axe de défense se situera sur le fait que les cabanes sont démontables..

Problème de la plage de la Baule attribuée à un privé : Véolia. Aimerais qu'une délégation monte soutenir le maire avant le 15 décembre.

Madame Raphaëlle le Guen – Adjointe au maire de la Seyne sur mer – Vice-présidente du SCLV

Il est nécessaire de se mobiliser

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

Revue de presse (envoyée à l'issue de la réunion)

L'UMIH n'avait pas invité les élus lors de leur dernière réunion

Le Var est moins touché que les Alpes Maritimes en ce moment sur l'application du décret mais les communes avaient anticipé et déjà pris en compte depuis un certain temps les directive du décret plage de 2006 avec notamment la réduction du linéaire et la surface à 20% d'occupation

Phase 1 démontage, phase 2 submersion ... affaire à suivre

Trouver un dialogue avec l'Etat quand nous saurons qui s'occupe de la mer. Les 20% ne bougeront plus en revanche el démontage en fin de concession peut être...

L'Etat n'a toujours pas compris que la plage était une source de rentabilité et d'emploi

Monsieur Robert Masson – Maire de Carqueiranne

Est inquiet d'un transfert de la gestion des plages vers TPM (les communautés d'agglomération)

Madame Raphaëlle le Guen – Adjointe au maire de la Seyne sur mer – Vice-présidente du SCLV
Difficulté avec la DDTM sur des lots attenants a un établissement. La DDTM ne veut pas valider la DSP considérant qu'il n'y a pas de mise en concurrence puisque les lots sont attribués aux restaurants attenants.

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

A demandé en 2012 d'être entendu par le président de la Cours des Comptes sur le même problème. Le lot était adossé à l'établissement depuis 50 ans, ils ont admis que c'était logique maintenir des lots au droit des hôtels.

Madame Jeanne Hecq – Adjointe au maire de Bandol

Gros soucis sur la vente ambulante. Pas soutenus par la population.

Madame Karine Henry – Roquebrune sur Argens

Roquebrune met des amendes quotidiennes et cela ne change rien...

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

Le seul moyen de limiter le nombre de prestataire est de faire référence à la réglementation connexe sur les photographes ambulants qui donne le droit de déterminer un nombre maximum sur le site par arrêté municipal.

Madame Anne-Marie Pare – Mairie de Cavalaire sur mer

A rencontré les deux sociétés pour établir un dialogue.

Monsieur Patrice Esquoy – Adjoint au maire de Sanary sur mer

Intervention sur les feux d'artifice (cf. note jointe)

Madame Dominique Blanc – Adjointe au maire du Castellet

Intervention sur les fonds européens (documents envoyés à l'issue de la réunion)

Monsieur le Président du SCLV annonce que l'ordre du jour est épuisé et lève la séance à 13h00.



GIL BERNARDI
Président du SCLV